

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2317

16 octobre 2007

SOMMAIRE

Adlershofer S.à r.l.	111215	NOC Luxembourg S.A.	111182
Argolin S.A.	111175	Oronat S.A.	111205
BDM Technologies Holding S.A.	111203	Paradigm Luxembourg Holdings S.à r.l.	111193
Bridgepoint Invest S.A.	111191	Parlay Finance Company S.A.	111200
B.U.G. Investment und Beteiligung Hold- ing S.A.	111216	Partnair Luxembourg S.A.	111213
Burbank Holdings S.A.	111180	Polonia Property II S.à.r.l.	111207
Centuria Vauban S.à r.l.	111174	Qosimo Investments S.à r.l.	111211
Dame Luxembourg S.à r.l.	111196	Rolub S.A.	111189
Delphirica Investments S.à r.l.	111170	SANPAOLO IMI Equity Management S.A.	111182
DFP Luxembourg S.A.	111185	Soleil International S.A.	111216
Dr. Koch Investment und Beteiligung Holding SA	111213	Sonata Securities S.A.	111190
Entreprise Générale S.A.	111207	Sonoco-Alcore S.à.r.l.	111186
Euro-CRM Group	111170	SPCP Luxembourg II S. à r.l.	111214
Eworks Europe S.A.	111198	Spirit of Paintings S.A.	111214
Expertise Patrimoniale S.A.	111180	SWAN Constellation II S.à r.l.	111203
Fibart S.A.	111191	SWG International S.A.	111215
Fortis ASR Fonds	111185	Tancrede S.A.	111210
HSBC AME (Luxembourg) S.A.	111198	Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l.	111178
ICredpartner S.à r.l.	111204	Technology Capital Group S.A.	111212
ICredpartner S.à r.l. & Cie SECS	111215	Tote Investments Holding S.A.	111200
IIIT S.A.	111204	Tuscani S.A.	111176
IIIT S.A.	111210	Vauban Alpha S.à r.l.	111174
ING PFCE Czech II S.à r.l.	111174	Vemid Finance S.A.	111206
ING PFCE Poland II S.à r.l.	111181	VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg	111192
ING PFCE Poland I S.à r.l.	111189	Vontobel Fund Advisory S.A.	111193
ING RPPSE Soparfi A S.à r.l.	111176	W2007 Parallel Blocker 2 S.à r.l.	111183
ING RPPSE Soparfi B S.à r.l.	111182	W2007 Parallel Selfridges S.à r.l.	111183
Kira S.A.	111177	White Castle Private Equity S.A.	111214
Nafasso	111180	WP Roaming IV S. à r.l.	111194
Nafasso Holding	111186		
New Energy XXI	111199		
Ninive S.A.	111181		

Euro-CRM Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 88.814.

Extrait de publication de la réunion du Conseil d'administration en date du 23 août 2007 à 14.00 heures

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité:

- de désigner comme déléguée à la gestion journalière ainsi qu'à la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion Mme Pia Casanova, Administrateur de la société, née le 5 septembre 1964 à Strasbourg (France), demeurant F-75016 Paris, 46A, rue du Ranelagh (France) avec le pouvoir de signature suivant:

«Pourra valablement engager la société pour les actes de gestion journalière et les actes de représentation de la société en ce qui concerne cette gestion par sa seule signature».

Pour le Conseil d'administration

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007110972/4286/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05184. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Delphirica Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.310.100,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.575.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of December,

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DELPHIRICA INVESTMENTS S.à r.l. (the «Company»), a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade Register with the number Section B Number 80.575 originally incorporated under the denomination of CHÂTEAU FINANCEMENT, S.à r.l., pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, dated January 19, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 778 of September 19, 2001, lastly amended by deed enacted on December 21, 2006, by Maître Henri Hellinckx, notary public then residing in Mersch, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mrs Annick Braquet, employee in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, who appoints as secretary and elects as scrutineer Mrs Solange Wolter, employee in Luxembourg.

The chairman requires the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) class Z shares, 6,638 (six thousand six hundred and thirty-eight) class A shares, 2,454 (two thousand four hundred and fifty-four) class B shares, 4,382 (four thousand three hundred and eighty-two) class C shares, 4,778 (four thousand seven hundred and seventy-eight) class D shares, 2,662 (two thousand six hundred and sixty-two) class G shares, 2,120 (two thousand one hundred and twenty) class H shares, 7,226 (seven thousand two hundred and twenty-six) class I shares, 3,479 (three thousand four hundred and seventy-nine) class J shares, 2,171 (two thousand one hundred and seventy-one) class K shares and 2,167 (two thousand one hundred and sixty-seven) class L shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five) Euro each, all fully subscribed and entirely paid up, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state that they have been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the Company's capital to the extent of EUR 345,675.- in order to raise it from the amount of EUR 964,425.- to EUR 1,310,100.- by the issue of 11,835 new shares with a nominal value of EUR 25.- each having the same rights and privileges as the existing shares and by the issue of 1,192 new shares divided into 1,074 class K shares and 918 class L shares.

2. Creation of Class M and Class N shares having the same rights and privileges as the existing shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-);

3. Issuance and subscription of 3,661 class M shares by the sole shareholder and full payment by contribution in cash;
4. Issuance and subscription of 8,174 class N shares by the sole shareholder and full payment by contribution in cash;
5. Subscription of the 1,074 class K shares by the sole shareholder and full payment by contribution in cash;
6. Subscription of the 918 class L shares by the sole shareholder and full payment by contribution in cash;
7. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association. The paragraph will have henceforth the following wording:

« **Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 1,310,100.- (one million three hundred and ten thousand one hundred Euro), represented by 500 (five hundred) class Z shares, 6,638 (six thousand six hundred and thirty-eight) class A shares, 2,454 (two thousand four hundred and fifty-four) class B shares, 4,382 (four thousand three hundred and eighty-two) class C shares, 4,778 (four thousand seven hundred and seventy-eight) class D shares, 2,662 (two thousand six hundred and sixty-two) class G shares, 2,120 (two thousand one hundred and twenty) class H shares, 7,226 (seven thousand two hundred and twenty-six) class I shares, 3,479 (three thousand four hundred and seventy-nine) class J shares, 3,245 (three thousand two hundred and forty-five) class K shares, 3,085 (three thousand and eighty-five) class L shares, 3,661 (three thousand six hundred and sixty-one) class M shares, 8,174 (eight thousand one hundred and seventy-four) class N shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and fully paid up.»

8. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

The shareholders decide to increase the Company's capital to the extent of three hundred and forty-five thousand six hundred and seventy-five euro (EUR 345,675.-) in order to raise it from the amount of nine hundred and sixty-four thousand four hundred and twenty-five euro (EUR 964,425.-) to one million three hundred and ten thousand one hundred euro (EUR 1,310,100.-) by the issue of eleven eight hundred and thirty-five (11,835) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each having the same rights and privileges as the existing shares and by the issue of one thousand one hundred and ninety-two (1,192) new shares divided into one thousand seventy-four (1,074) class K shares and nine hundred and eighteen (918) class L shares.

Second resolution

The shareholders decide the creation of Class M and Class N shares having the same rights and privileges as the existing shares, each with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-).

Subscription - Liberation

- The 3,661 class M shares are been subscribed by the sole shareholder, MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (DELAWARE), L.P., having its registered office at 1209, Orange Street, Wilmington, 19801 Delaware, USA, represented by Solange Wolter, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,
- The 21,248 class N shares are been subscribed by the sole shareholder, prenamed,
- The 2,793 class K shares are been subscribed by the sole shareholder, prenamed,
- The 2,385 class L shares are been subscribed by the sole shareholder, prenamed.

The new shares have been fully paid up in cash so that the amount of three hundred and forty-five thousand six hundred and seventy-five euro (EUR 345,675.-) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the shareholders unanimously decide to amend the first paragraph of article six of the articles of association of the Company, in order to give it the following wording:

« **Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 1,310,100.- (one million three hundred and ten thousand one hundred Euro), represented by 500 (five hundred) class Z shares, 6,638 (six thousand six hundred and thirty-eight) class A shares, 2,454 (two thousand four hundred and fifty-four) class B shares, 4,382 (four thousand three hundred and eighty-two) class C shares, 4,778 (four thousand seven hundred and seventy-eight) class D shares, 2,662 (two thousand six hundred and sixty-two) class G shares, 2,120 (two thousand one hundred and twenty) class H shares, 7,226 (seven thousand two hundred and twenty-six) class I shares, 3,479 (three thousand four hundred and seventy-nine) class J shares, 3,245 (three thousand two hundred and forty-five) class K shares, 3,085 (three thousand and eighty-five) class L shares, 3,661 (three thousand six hundred and sixty-one) class M shares, 8,174 (eight thousand one hundred and seventy-four) class N shares of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all fully subscribed and fully paid up.»

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the resolutions above have been estimated at about EUR 5,700.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed in English is followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the French and English and text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de DELPHIRICA INVESTMENTS S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B numéro 80.575, initialement constituée sous la dénomination sociale CHÂTEAU FINANCEMENT, S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 19 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N ° 778 en date du 19 septembre 2001, dernièrement modifié suivant acte par Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 21 décembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

La séance est présidée par Madame Annick Braquet, employée privée à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui désigne comme secrétaire et choisit comme scrutateur Madame Solange Wolter, employée privée à Luxembourg.

Le président a déclaré et a prié le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés, et que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration signées par la partie comparante, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il ressort de cette liste de présence que les 500 (cinq cent) parts sociales class Z, 6.638 (six mille six cent trente-huit) parts sociales class A, 2.454 (deux mille quatre cent cinquante-quatre) parts sociales Class B, 4.382 (quatre mille trois cent quatre vingt-deux) parts sociales classe C, 4.778 (quatre mille sept cent soixante dix-huit) parts sociales classe D, 2.662 (deux mille six cent soixante-deux) parts sociales classe G, 2.120 (deux mille cent vingt) parts sociales classe H, 7.226 (sept mille deux cent vingt-six) parts sociales classe I, 3.479 (trois mille quatre cent soixante dix-neuf) parts sociales classe J, 2.171 (deux mille cent soixante et onze) parts sociales classe K et 2.167 (deux mille cent soixante-sept) parts sociales classe L d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut se prononcer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, et dont les associés ont été dûment et préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital de la société à concurrence de EUR 345.675,- pour le porter de EUR 964.425,- à EUR 1.310.100,- par l'émission de 11.835 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et par l'émission de 1.992 parts sociales nouvelles divisées en 1.074 parts sociales de classe K et 918 parts sociales de classe L.

2. Création d'une classe M et d'une classe N de parts sociales ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

3. Emission et souscription de 3.661 parts sociales de classe M par l'associé unique et paiement intégral en espèces.

4. Emission et souscription de 8.174 parts sociales de classe N par l'associé unique et paiement intégral en espèces.

5. Emission et souscription de 1.074 parts sociales de classe K par l'associé unique et paiement intégral en espèces.

6. Emission et souscription de 918 parts sociales de classe L par l'associé unique et paiement intégral en espèces.

7. Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts. Le paragraphe aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la société est de EUR 1.310.100,- (un million trois cent dix mille cent euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales classe Z, 6.638 (six mille six cent trente-huit) parts sociales classe A, 2.454 (deux mille quatre-cent cinquante-quatre) parts sociales classe B, 4.382 (quatre mille trois cent quatre-vingt deux) parts sociales classe C, 4.778 (quatre mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales classe D, 2.662 (deux mille six cent soixante-deux) parts sociales classe G, 2.120 (deux mille cent-vingt) parts sociales classe H, 7.226 (sept mille deux cent vingt-six) parts sociales classe I, 3.479 (trois mille quatre-cent soixante dix-neuf) parts sociales classe J, 3.245 (trois mille deux cent quarante-cinq) parts sociales classe K, 3.085 (trois mille quatre-vingt-cinq) parts sociales classe L, 3.661 (trois mille six cent soixante et un) parts sociales classe M, 8.174 (huit mille cent soixante-quatorze) parts sociales classe N d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

8. Divers.

Suite à l'approbation par les associés de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital de la société à concurrence de trois cent quarante-cinq mille six cent soixante-quinze euros (EUR 345.675,-) pour le porter de neuf cent soixante-quatre mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 964.425,-) à un million trois cent dix mille cent euros (EUR 1.310.100,-) par l'émission de onze mille huit cent trente-cinq (11.835) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et par l'émission de mille neuf cent quatre-vingt-douze (1.992) parts sociales nouvelles divisées en mille soixante-quatorze (1.074) parts sociales de classe K et neuf cent dix-huit (918) parts sociales de classe L.

Deuxième résolution

Les associés décident la création d'une classe M et d'une classe N de parts sociales ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Souscription - Libération

- Les 3.661 parts sociales de classe M ont été souscrites par l'associé unique, MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (DELAWARE), L.P., ayant son siège social à 1209, Orange Street, Wilmington, 19801 Delaware, USA, ici représentée par Solange Wolter, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé;

- Les 8.174 parts sociales de classe N ont été souscrites par l'associé unique, préqualifié;

- Les 1.074 parts sociales de classe K ont été souscrites par l'associé unique, préqualifié,

- Les 918 parts sociales de classe L ont été souscrites par l'associé unique, préqualifié.

Les parts sociales nouvelles ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de trois cent quarante-cinq mille six cent soixante-quinze euros (EUR 345.675,-) se trouve à la disposition de la société, preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident unanimement d'amender le premier paragraphe de l'article six des statuts de la Société, afin qu'il soit modifié ainsi:

« **Art. 6.** Le capital social de la société est de EUR 1.310.100,- (un million trois cent dix mille cent euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales classe Z, 6.638 (six mille six cent trente-huit) parts sociales classe A, 2.454 (deux mille quatre-cent cinquante-quatre) parts sociales classe B, 4.382 (quatre mille trois cent quatre-vingt deux) parts sociales classe C, 4.778 (quatre mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales classe D, 2.662 (deux mille six cent soixante-deux) parts sociales classe G, 2.120 (deux mille cent-vingt) parts sociales classe H, 7.226 (sept mille deux cent vingt-six) parts sociales classe, 3.479 (trois mille quatre-cent soixante dix-neuf) parts sociales classe J, 3.245 (trois mille deux cent quarante-cinq) parts sociales classe K, 3.085 (trois mille quatre-vingt-cinq) parts sociales classe L, 3.661 (trois mille six cent soixante et un) parts sociales classe M, 8.174 (huit mille cent soixante-quatorze) parts sociales classe N d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des résolutions ci-dessus s'élève à environ EUR 5.700,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, la séance a été levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007. Relation: LAC/2007/18628. — Reçu 3.456,75 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110956/242/197.

(070126799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Vauban Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.606.

—
EXTRAIT

Il résulte de la Résolution de l'Associé Unique prise en date du 10 août 2007 que:

- Mlle Doris Marliani, née le 15 novembre 1973, à Hayange, (France), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour VAUBAN ALPHA S.à r.l.

N. Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2007110973/6654/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05139. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ING PFCE Czech II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 73.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 95.685.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 août 2007.

ING PFCE CZECH II S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007110974/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00524. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Centuria Vauban S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.616.

—
EXTRAIT

Il résulte de la Résolution de l'Associé Unique prise en date du 10 août 2007 que:

- Mlle Doris Marliani, née le 15 novembre 1973, à Hayange, (France), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché-aux-Herbes L-1728 Luxembourg a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour CENTURIA VAUBAN S.à r.l.

N. Akhertous

Mandataire

Référence de publication: 2007110976/6654/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05142. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Argolin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 48.451.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARGOLIN S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 48.451, constituée suivant acte reçu Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 août 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 485 du 25 novembre 1994. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant décision de l'assemblée générale statutaire du 25 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 345 du 31 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transférer le siège de la société du 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 24, rue St. Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 1^{er}, 2^{ème} paragraphe des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25156. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110977/242/49.

(070126677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ING RPPSE Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 99.824.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 août 2007.

ING RPPSE SOPARFI A S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007110979/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Tuscani S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 119.507.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TUSCANI S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 119.507, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 5 septembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1900 du 10 octobre 2006, dont les statuts furent modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 528 du 4 avril 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par voie d'annonces comprenant l'ordre du jour publiées au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dans la Voix du Luxembourg et dans le Lëtzebuerger Journal en date des 1^{er} et 17 août 2007.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert de siège.

2. Divers.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les 3.100 actions en circulation, 1 action est représentée à la présente assemblée.

Une première assemblée générale extraordinaire convoquée suivant les modalités indiquées dans le procès-verbal de cette assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente assemblée, s'est tenue en date du 25 juillet 2007 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu des articles 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

111177

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 2, 1^{er} paragraphe des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25154. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110971/242/53.

(070126672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Kira S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 91.615.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KIRA S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 91.615, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 23 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 277 du 14 mars 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 2 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 185 du 13 février 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transférer le siège de la société du 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 24, rue St. Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 2, 1^{er} paragraphe des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25157. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110981/242/49.

(070126679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Taurus Euro Retail II Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 258.675,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.734.

In the year two thousand and seven, on the fifth day of September,

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TAURUS EURO RETAIL II HOLDING S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 121.725,

duly represented by Mr. Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of TAURUS EURO RETAIL II INVESTMENT S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.734, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx on November 7, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2452 of December 30, 2006, the articles of incorporation of which were last amended by a notarial deed on August 20, 2007 (the «Company»), which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by sixty-three thousand five hundred fifty euro (EUR 63,550.-), from one hundred ninety-five thousand one hundred twenty-five euro (EUR 195,125.-) up to two hundred fifty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 258,675.-), by the issue of two thousand five hundred forty-two (2,542) new shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The two thousand five hundred forty-two (2,542) shares newly issued have been entirely subscribed by the Sole Shareholder and have been fully paid up by a contribution in cash, together with a share premium of five hundred and seventy-one thousand seven hundred and ninety-five euro (EUR 571,795.-), so that the total amount of six hundred thirty-five thousand three hundred forty-five euro (EUR 635,345.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to modify the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The Company's share capital is set at two hundred fifty-eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 258,675.-), represented by ten thousand three hundred forty-seven (10,347) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

The rest of the articles of incorporation of the Company shall remain unchanged.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately EUR 8,500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TAURUS EURO RETAIL II HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.725,

ici représentée par Monsieur Geoffroy t'Serstevens, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de TAURUS EURO RETAIL II INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.734 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire Henri Hellinckx en date du 7 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2452 du 30 décembre 2006 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 20 août 2007, dont la publication est en cours, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de soixante-trois mille cinq cent cinquante euros (EUR 63.550,-), pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-quinze mille cent vingt-cinq euros (EUR 195.125,-) à deux cent cinquante-huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 258.675,-), par l'émission de deux mille cinq cent quarante-deux (2.542) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les deux mille cinq cent quarante-deux (2.542) parts sociales nouvellement émises ont été entièrement souscrites et libérées par l'Associé Unique, ainsi qu'une prime d'émission y relative d'un montant de cinq cent soixante-et-onze mille sept cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 571.795,-), par un apport en numéraire, de sorte que la somme de six cent trente cinq mille trois cent quarante cinq euros (EUR 635.345,-), se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante-huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 258.675,-), représentée par dix mille trois cent quarante-sept (10.347) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Le reste des statuts de la Société demeure inchangé.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ EUR 8.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. t'Serstevens, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25699. — Reçu 6.353,45 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Frising.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110986/242/103.

(070126681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Burbank Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 10.751.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2007, la décision des administrateurs du 4 octobre 2006 de coopter Mme Albane Berard, au conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 28 août 2007.

Pour BURBANK HOLDINGS S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / L. Heck

Vice-President

Référence de publication: 2007110985/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02345. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Expertise Patrimoniale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 50.378.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire de notre société tenue en date du 11 juillet 2007 que:
suite à la démission de Mademoiselle Karine Laluc de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 6 juillet 2007:

- A été nommé aux fonctions d'administrateur avec effet au 6 juillet 2007 Monsieur Laurent Putzeys, demeurant à B-6723 Habay-La-Vieille, 7, rue Sainte-Odile;

- A été nommé aux fonctions d'administrateur avec effet au 6 juillet 2007 Monsieur Michael Pirson, demeurant à B-6860 Nivelet, 46C, rue de la Hazette;

- A été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué avec effet au 6 juillet 2007 Monsieur Laurent Putzeys, prénommé, avec pouvoir de co-signature obligatoire pour tous les actes relatifs à la société.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007110984/3560/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Nafasso, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 82.464.

—
EXTRAIT

Il ressort de lettres recommandées avec accusé de réception envoyées à chaque administrateur en date du 6 juin 2007 que le contrat de domiciliation a été résilié avec effet au 7 août 2007. Par conséquent, la société n'a plus son siège social au 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

111181

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour NAFASSO, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2007110965/833/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05434. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ING PFCE Poland II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 63.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 95.701.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 août 2007.

ING PFCE POLAND II S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007110964/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00521. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Ninive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 74.936.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 7 août 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Mirko La Rocca, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Onelio Piccinelli, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2007.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Mirko La Rocca en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance le 11 mai 2007 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA Sarl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / J.-P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007110987/43/38.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03922. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ING RPPSE Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 99.825.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 août 2007.

ING RPPSE SOPARFI B S.à r.l

Signatures

Référence de publication: 2007110983/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00528. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

SANPAOLO IMI Equity Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.364.

Il résulte du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Luxembourg en date du 1^{er} août 2007 que le Conseil d'Administration a pris, entre autres, la résolution suivante:

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Pietro Antonelli de sa fonction d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société.

Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein et ce avec effet immédiat, conformément à l'article 6 des statuts, Monsieur Paolo Di Prima, employé privé, demeurant à I-40126 Bologna, 2, via Zamboni, en remplacement de Monsieur Pietro Antonelli, démissionnaire, en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration. Celui-ci termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

SANPAOLO IMI EQUITY MANAGEMENT S.A.

J. Sampson / F. Moglia

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007110988/43/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03281. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

NOC Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 26.562.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOC LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 26.562, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 28 août 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 368 du 18 décembre 1987. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 12 janvier 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 570 du 13 juin 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Transférer le siège de la société du 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 24, rue St. Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 1^{er}, 2^{ème} phrase des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, Relation: LAC/2007/25159. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110966/242/50.

(070126668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

**W2007 Parallel Selfridges S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. W2007 Parallel Blocker 2 S.à r.l.)**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.553.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

WHITEHALL PARALLEL GLOBAL REAL ESTATE LIMITED PARTNERSHIP 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castel

County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH PARALLEL ADVISORS, L.L.C. 2007, here represented by Mr. Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxy holder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole partner of W2007 PARALLEL BLOCKER 2 S.à r.l, a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue, registered with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under the number B 129553, incorporated by deed of the undersigned notary on June 20, 2007, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolution:

Resolution

The sole partner decides to change the corporate name of the Company from W2007 PARALLEL BLOCKER 2 S.à r.l. into W2007 PARALLEL SELFRIDGES S.à r.l. and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 2.** The denomination of the company is W2007 PARALLEL SELFRIDGES S.à r.l.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WHITEHALL PARALLEL GLOBAL REAL ESTATE LIMITED PARTNERSHIP 2007, un limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4247844 ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castel County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» WH PARALLEL ADVISORS, L.L.C. 2007, ici représenté par Mr Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

La procuration signée *ne varietur* par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée W2007 PARALLEL BLOCKER 2 S.à r.l, ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129 553, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 juin 2007, non encore publié au Mémorial C.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de W2007 PARALLEL BLOCKER 2 S.à r.l. en W2007 PARALLEL SELFRIDGES S.à r.l. et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la société est W2007 PARALLEL SELFRIDGES S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: S. Bunetel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007. Relation: LAC / 2007 / 21128. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007110914/212/71.

(070126215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Fortis ASR Fonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 109.355.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale statutaire du 25 avril 2007

En date du 25 avril 2007, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- Elle prend note de la démission de Monsieur Jan De Pooter de son poste de membre du conseil d'administration avec effet au 13 février 2006 actée lors du conseil d'administration qui s'est tenu à la même date.

- Elle prend note de la démission de Monsieur Didier Lambert de son poste de membre du conseil d'administration avec effet au 16 mai 2006 actée lors du conseil d'administration qui s'est tenu à la même date et procède à la nomination de Madame Claire Collet - domiciliée professionnellement au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg - au poste d'administrateur en remplacement de ce dernier, actée lors du même conseil.

- Elle prend note de la démission de Monsieur Luc Neuberg de son poste de membre du conseil d'administration avec effet au 15 août 2006 actée lors du conseil d'administration du 5 septembre 2006 et procède à la nomination de Mme Nathalie Moroni domiciliée professionnellement au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg - au poste d'administrateur en remplacement de ce dernier, actée lors du même conseil.

- Elle procède à la nomination de Monsieur Toon Sweens - domiciliée au 30, Huygenslaan, 3818 Amersfoort, Pays-Bas - au poste d'administrateur actée par résolution circulaire du 12 février 2007.

- Elle renouvelle le mandat d'administrateur de Messieurs Jean-François Fortemps, Jack Julicher, Paul Mestag et FORTIS INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. représenté par Marnix Arickx;

- Elle renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de la Société PriceWaterhouseCoopers;

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS ASR FONDS

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

N. Moroni / Signature

Référence de publication: 2007110930/755/33.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

DFP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 84.906.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société tenue au siège social le 28 août 2007

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société tenue au siège social le 28 août 2007 qu'il a été décidé de réélire, pour une période venant à expiration lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société devant se tenir en l'année 2008 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2007, le commissaire aux comptes de la Société, à savoir la société à responsabilité limitée INTERAUDIT S.à r.l, dont le siège social est sis au 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.501.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

111186

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007110969/1138/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05144. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Nafasso Holding, Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 82.541.

—
EXTRAIT

Il ressort de lettres recommandées avec accusé de réception envoyées à chaque administrateur en date du 6 juin 2007 que le contrat de domiciliation a été résilié avec effet au 7 août 2007. Par conséquent, la société n'a plus son siège social au 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour NAFASSO HOLDING, Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2007110963/833/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05437. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Sonoco-Alcore S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, 58, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 101.279.

In the year two thousand and seven, on the second of August.

Before Us, Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf les Bains.

There appeared:

SONOCO CANADA CORPORATION incorporated under the laws of with registered office at Canada 33 Park Avenue East, Brantford, Ontario, N3T 5T5, Canada,

here represented by Arnaud Sagnard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Hartsville, SC, on 31st of July, 2007.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that SONOCO CANADA CORPORATION is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name SONOCO-ALCORE S.à.r.l., having its registered office in L-9645 Derenbach, 58, rue Principale, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101.279 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated May 27, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n^o 831 of August 13, 2004. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated November 15, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n^o 457 of March 3, 2006.

II. that the share capital of the Company is set at one hundred three million six hundred fifty thousand euro (EUR 103,650,000.-) represented by one million three hundred thirty-seven thousand eighty-five (1,337,085) class A shares and seven hundred thirty-five thousand nine hundred fifteen (735,915) class B shares with a par value of fifty euro (EUR 50.-) each.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to cancel the class of shares of the Company and amend article 2.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

«The capital is fixed at one hundred three million six hundred fifty thousand euro (EUR 103,650,000.-) represented by two million seventy-three (2,073,000) shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50.-) each».

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of seventy-three million five hundred thousand euro (EUR 73,500,000.-) to bring it from its present amount of one hundred three million six hundred fifty thousand euro (EUR 103,650,000.-) to one hundred seventy seven million one hundred thousand euro (EUR 177,150,000.-) by the issuance of one million four hundred seventy thousand (1,470,000) new shares with a par value of fifty euro (EUR 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, SONOCO CANADA CORPORATION, prenamed, declares to subscribe for the one million four hundred seventy thousand (1,470,000) new shares and to fully pay them up, at the price of seventy-three million five hundred thousand euro (EUR 73,500,000.-) of which seventy-three million five hundred thousand euro (EUR 73,500,000.-), shall be allocated to share capital of the Company by way of a contribution in kind (the Contribution) consisting of ten million five hundred thousand (10,500,000) shares with a par value of seven euro (EUR 7.-) each, in SONOCO SAS FRANCE, a company incorporated and organized under the laws of France, having its registered office at 5, rue de la Gare, F-67590 Schweighouse sur Moder (France), registered with the chamber of commerce of France, under number 11-10-1990, for an aggregate amount of seventy-three million five hundred thousand euro (EUR 73,500,000.-), (the Shares).

It results from a certificate of the management of SONOCO SAS FRANCE, issued on 31st of July, 2007, that:

- SONOCO CANADA CORPORATION is the owner of the Shares;
- the Shares are fully paid up and represent 92,05% of the issued share capital of SONOCO SAS FRANCE;
- SONOCO CANADA CORPORATION is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- the Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no rights to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exist no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the France and the articles of association of SONOCO SAS FRANCE, such Shares are freely transferable;
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in France, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind; and
- on 31st of July, 2007, the Shares are worth at least seventy-three million five hundred thousand euro (EUR 73,500,000.-), this estimation being based on generally accepted accountancy principles.

The aforesaid certificate and report, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 2.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows

«The capital is fixed at to one hundred seventy seven million one hundred thousand euro (EUR 177,150,000.-) represented by three million five hundred forty-three thousand (3,543,000) shares in registered form with a par value of fifty euro (EUR 50.-) each».

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The contribution to a limited Company of at least sixty-five per cent of the shares of another European public company is exempt from capital duty under the terms of article 4-2 of the law dated December 3rd 1986 as modified.

The aggregate amount of costs, remunerations or expenses which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder, the proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux août.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf les Bains.

A comparu:

SONOCO CANADA CORPORATION une société constituée et organisée selon les lois du Canada ayant son siège social Canada 33 Park Avenue East, Brantfort, Ontario, N3T 5T5, Canada,

ici représentée par Maître Arnaud Sagnard, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hartsville, SC, le 31 juillet 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. SONOCO CANADA CORPORATION est l'associée unique (l'Associé Unique) de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de SONOCO-ALCORE S.à.r.l., ayant son siège social au 58, rue Principale, L-9645 Derenbach, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B101.279 (la Société), constituée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, en date du 27 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 831 du 13 août 2004. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire Maître Jean-Joseph Schwachtgen en date du 15 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 457 du 3 mars 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à un montant de cent trois millions six cent cinquante mille euros (EUR 103.650.000,-) représenté par un million trois cent trente-sept mille quatre-vingt-cinq (1.337.085) parts sociales de classe A et sept cent trente cinq mille neuf cent quinze (735.915) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

III. L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de supprimer les classes des parts sociales de la Société et de modifier l'article 2.1 des statuts de la Société qui se lira désormais comme suit:

«Le capital est fixé à cent trois millions six cent cinquante mille euros (EUR 103.650.000,-) représenté par représenté par deux millions soixante treize mille (2.073.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune».

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de soixante treize millions cinq cents mille euros (EUR 73.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent trois millions six cent cinquante mille euros (EUR 103.650.000,-) à cent soixante dix-sept millions cent cinquante mille euros (EUR 177.150.000,-) par l'émission de un million quatre cent soixante-dix-sept mille (1.470.000) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, ayant les mêmes droit et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, SONOCO CANADA CORPORATION, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire un million quatre cent soixante-dix mille (1.470.000) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement, pour un montant soixante treize millions cinq cents mille euros (EUR 73.500.000,-), dont soixante treize millions cinq cents mille euros (EUR 73.500.000,-) sont affectés au capital social de la Société par un apport en nature (l'Apport) consistant en dix millions cinq cent mille (10.500.000) parts d'une valeur nominale de sept euros (EUR 7,-) chacune, dans SONOCO SAS FRANCE, une société constituée et organisée selon les lois françaises, ayant son siège social au 5, rue de la Gare, F-67590 Schweighouse sur Moder (France) immatriculée auprès de la chambre de commerce de France, sous le numéro 11-10-1990, pour un montant global de soixante treize millions cinq cents mille euros (EUR 73.500.000,-) (les Parts).

Il résulte du certificat délivré par la gérance de SONOCO SAS FRANCE, émis le 31 juillet 2007 que:

- SONOCO CANADA CORPORATION est le seul et l'entier propriétaire des Parts;
- les Parts sont entièrement libérées et représentent 92,05% du capital social émis de SONOCO SAS FRANCE;
- SONOCO CANADA CORPORATION est la seule titulaire des droits sur les Parts et possède le pouvoir de disposer des Parts;
- les Parts ne sont grevées d'aucun nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts et les Parts ne sont sujettes à aucune saisie;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts lui soient cédées;
- d'après les lois françaises et les status de SONOCO SAS FRANCE, les Parts sont librement cessibles;
- toutes les formalités ultérieures à l'apport en nature des parts de la société, requises en France, seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié afférent à cet apport en nature;
- le 31 juillet 2007, les Parts sont évaluées à au moins soixante treize millions cinq cents mille euros (EUR 73.500.000,-), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés.

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 2.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital est fixé à cent soixante dix sept millions cent cinquante mille euros (EUR 177.150.000,-) représenté par trois millions cinq cent quarante trois mille (3.543.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

L'Apport à une société d'au moins soixante-cinq pour cent des parts sociales d'une autre société constituée dans l'Union Européenne est exonéré du droit d'apport selon les termes de l'article 4.2 de la loi du 3 décembre 1986 telle que modifiée.

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Sagnard, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 14 août 2007, REM 2007/1514. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 5 septembre 2007.

R. Arrensdorff.

Référence de publication: 2007110958/218/172.

(070126651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ING PFCE Poland I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 95.700.

Il est porté à la connaissance de tiers que ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant de la société émarginée, a changé de dénomination sociale, en date du 2 juillet 2007 et s'appelle, depuis cette date, ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 août 2007.

ING PFCE POLAND I S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2007110961/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00519. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Rolub S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 42.512.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROLUB S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 42.512, constituée suivant acte notarié, en date du 28 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 140 de 1993, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte

reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 4 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1813 du 28 septembre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 3.500 (trois mille cinq cents) actions en circulation, trois mille cinq cents (3.500) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par lettre recommandée en date du 16 août 2007.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transfert de siège.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 1^{er}, 2^{ème} phrase des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, Relation: LAC/2007/25158. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110968/242/50.

(070126670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Sonata Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 102.636.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de la société tenu le 30 juin 2006

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

111191

A Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2007111000/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03625. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Bridgepoint Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 91.569.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 19 juillet 2007 que:

suite à la démission du commissaire aux comptes EUROPE FIDUCIAIRE S.A. avec effet au 1^{er} janvier 2007, a été nommée en remplacement avec effet au 1^{er} janvier 2007 la société à responsabilité limitée FIDU-CONCEPT Sàrl, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous le no B 38.136.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007110982/3560/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03848. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Fibart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 100.742.

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIBART S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 100.742, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 30 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 689 du 6 juillet 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Régis Piva, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frederik Rob, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que sur les 700 (sept cents) actions en circulation, 700 (sept cents) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par lettre recommandée en date du 13 août 2007.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert de siège.
2. Modification du nombre d'actions.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu et en conséquence de modifier l'article 2, 1^{er} paragraphe des statuts pour y refléter le changement apporté suite au transfert de siège social ci-dessus, et de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Suit la traduction anglaise:

«The registered office is Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'échanger les 700 (sept cents) actions existantes sans désignation de valeur nominale en 1.000 (mille) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale de sorte que le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-dix mille euros (EUR 70.000) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Suit la traduction anglaise:

«The subscribed capital of the Company is fixed at seventy thousand euro (EUR 70,000) represented by one thousand (1,000) shares of no par value.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Piva, A. Braquet, F. Rob, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, Relation: LAC/2007/25160. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007110962/242/61.

(070126666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 5.160.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 août 2007

Les associés de la société à responsabilité limitée, VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, ayant son siège à la Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, L-1018 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 5.160 ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Otmar Adam comme directeur financier et fondé de pouvoirs de la société avec effet au 8 août 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée accepte la nomination de Monsieur Dr Markus Warncke, né à Hambourg le 16 avril 1969, demeurant à D-72270 Baiersbronn, 9, Ellbachstrasse à titre de directeur financier pour une durée indéterminée comme fondé de pouvoirs de la Société à partir du 8 août 2007.

Le fondé de pouvoir est autorisé d'engager la société soit par la signature conjointe avec un autre fondé de pouvoir soit par la signature conjointe avec un gérant.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, Réf: LSO CI/05155. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

111193

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2007111019/206/29.

(070126657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Vontobel Fund Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 38.171.

—
AUSZUG

Anlässlich der am 30. März 2007 abgehaltenen ausserordentlichen Generalversammlung wurde beschlossen,

- Herrn Christoph Ledergerber
- Herrn Anders Malcolm
- Herrn Philippe Hoss

als Verwaltungsräte bis zur nächsten Jahreshauptversammlung im Jahre 2008 wiederzuernennen. Herr Ledergerber wird ausserdem als Vorsitzender des Verwaltungsrates wiederernannt.

Die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft ERNST & YOUNG S.A. mit eingetragenem Sitz in 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, R.C.S. Luxembourg B 47.771, wurde als Abschlussprüfer (réviseur d'entreprises) für das am 31. Dezember 2007 endende Geschäftsjahr ernannt.

Zwecks Veröffentlichung des Vorstehenden im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. September 2007.

VONTOBEL FUND ADVISORY S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007111015/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05558. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070127009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Paradigm Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.730.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 8 août 2007

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Joannes Brekelmans ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jacques de Patoul ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 septembre 2007.

J. de Patoul

Gérant

Référence de publication: 2007111012/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04830. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

WP Roaming IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.750.800,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 109.441.

—
In the year two thousand and seven, on the seventh of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg);

There appeared:

WP MACH II LLC, a company with limited liability having its registered office at 466 Lexington Avenue, 10017 New York, United States of America,

being the sole shareholder of WP ROAMING IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 109 441 (the «Company»),

duly represented by Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing person representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of three million seven hundred thousand eight hundred euros (EUR 3,700,800) represented by seventy-four thousand sixteen (74,016) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each up to three million seven hundred fifty thousand eight hundred euros (EUR 3,750,800) represented by seventy-five thousand sixteen (75,016) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each, to be paid by a contribution in cash of fifty thousand euros (EUR 50,000) by the issue of one thousand (1,000) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each.

2. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

« **Art. 5** . The Company's share capital is fixed at three million seven hundred fifty thousand eight hundred euros (EUR 3,750,800) represented by seventy-five thousand sixteen (75,016) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital from its present amount of three million seven hundred thousand eight hundred euros (EUR 3,700,800) represented by seventy-four thousand sixteen (74,016) shares with a par value of fifty euros (EUR 50) each up to three million seven hundred fifty thousand eight hundred euros (EUR 3,750,800) represented by seventy-five thousand sixteen (75,016) shares with a par value of fifty euros (EUR 50) each, to be paid by a contribution in cash of fifty thousand euros (EUR 50,000) by the issue of one thousand (1,000) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each.

All the issued shares are subscribed by the sole shareholder and fully paid up by a contribution in cash so that the amount of fifty thousand euros (EUR 50,000) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolutions, the article 5 of the articles of incorporation is modified and now reads as follows:

« **Art. 5** . The Company's share capital is fixed at three million seven hundred fifty thousand eight hundred euros (EUR 3,750,800) represented by seventy-five thousand sixteen (75,016) shares of a par value of fifty euros (EUR 50) each, all fully paid-up and subscribed.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 2,000.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first names, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le sept septembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

A comparu:

WP MACH II LLC, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 466 Lexington Avenue, 10017 New York, Etats-Unis d'Amérique,

étant le seul associé de WP ROAMING IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109 441, (ci-après la «Société»),

dûment représentée par Mme Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de trois millions sept cent mille huit cents euros (EUR 3.700.800) représenté par soixante-quatorze mille seize (74.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune à trois millions sept cent cinquante mille huit cents euros (EUR 3.750.800) représenté par soixante-quinze mille seize (75.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, devant être payée par un apport en numéraire de cinquante mille euros (EUR 50.000) par l'émission de mille (1.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions sept cent cinquante mille huit cents euros (EUR 3.750.800) représenté par soixante-quinze mille seize (75.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de trois millions sept cent mille huit cents euros (EUR 3.700.800) représenté par soixante-quatorze mille seize (74.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune à trois millions sept cent cinquante mille huit cents euros (EUR 3.750.800) représenté par soixante-quinze mille seize (75.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, devant être payée par un apport en numéraire de cinquante mille euros (EUR 50.000) par l'émission de mille (1.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune.

Toutes les parts sociales émises ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérées par un apport en numéraire afin que la somme de cinquante mille euros (EUR 50.000) affectée au capital social soit à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associé unique décide la modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions sept cent cinquante mille huit cents euros (EUR 3.750.800) représenté par soixante-quinze mille seize (75.016) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 2.000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25716. — Reçu 500 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Frising.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111011/242/113.

(070126685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Dame Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 129.008.

In the year two thousand and seven, on the sixth day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A, a partnership limited by shares («Société en Commandite par Actions»), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr. Jérémie Schaeffer, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on July 6, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of DAME LUXEMBOURG S.à r.l., having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 129.008, incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on June 21, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

The sole shareholder requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to convert the existing five hundred (500) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each, into ten thousand (10,000) shares of one Euro and twenty-five Euro cent (€ 1.25) each.

Second resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) to one million Euro (€ 1,000,000.-) by creation and issue of seven hundred ninety thousand (790,000) new shares of one Euro and twenty-five Euro cent (€ 1.25) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription

LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., prenamed, here represented as aforementioned, resolves to subscribe for the seven hundred ninety thousand (790,000) new shares of one Euro and twenty-five Euro cent (€ 1.25) each, and to fully pay them up in the amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) by payment in kind in the amount of nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (€ 987,500.-) consisting in the conversion of a portion in the same amount of a receivable in the amount of seventy-seven million two hundred thousand Euro (€ 77,200,000.-) held by LBREP III DAME LP S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., prenamed, towards the Company by virtue of a deed of assignment (the «Deed of Assignment») executed between LBREP III DAME LP S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., prenamed, and the Company on July 2nd, 2007, whereby LBREP III DAME LP S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., prenamed, transferred to the Company a receivable in the amount of seventy-seven million two hundred thousand Euro (€ 77,200,000.-) held by LBREP III DAME LP S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., prenamed, towards HEART OF LA DEFENSE SAS, a société par actions simplifiée incorporated under French law, having its registered office at 10-12, avenue de Messine, 75008 Paris, France, registered with the Trade and Companies Register of Paris (France) under number 497 768 614.

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned Notary by a copy of the Assignment Agreement.

Third resolution

Pursuant to the above increase of capital, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of association so as to read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at one million Euro (€ 1,000,000.-) represented by eight hundred thousand (800,000) shares of one Euro and twenty-five Euro cent (€ 1.25) each.»

111197

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately fourteen thousand Euro (€ 14,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le six juillet

Par-devant Nous Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., une société en commandite par action de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

Ici représentée par Mr. Jérémie Schaeffer, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 6 juillet 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination DAME LUXEMBOURG S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.008, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique prie le notaire instrumentant de documenter ainsi les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir les cinq cents (500) parts sociales actuelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, en dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cent (€ 1,25) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf cent quatre-vingt sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) à un million d'Euro (€ 1.000.000,-) par la création et l'émission de sept cent quatre-vingt-dix mille (790.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cent (€ 1,25) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription

LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., précitée, représentée comme il est dit, décide de souscrire les sept cent quatre-vingt-dix mille (790.000) nouvelles parts sociales de un Euro et vingt-cinq cent (€ 1,25) chacune et de les libérer intégralement en valeur nominale au montant de neuf cent quatre-vingt sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) par apport en nature d'un montant neuf cent quatre-vingt sept mille cinq cents Euro (€ 987.500,-) consistant en la conversion d'une partie du même montant d'une créance d'un montant de soixante-dix-sept millions deux cent mille Euro (€ 77.200.000,-) détenue par LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., précitée, à l'encontre de la Société, en vertu d'un contrat de cession de créance (le «Contrat de Cession de Créances») exécuté entre LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., précitée, et la Société le 2 juin 2007, par lequel LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., précitée, a transféré à la Société une créance d'un montant de soixante-dix-sept millions deux cent mille Euro (€ 77.200.000,-) détenue par LBREP III DAME S.à r.l. & PARTNERS S.C.A., précitée, à l'encontre de HEART OF LA DÉFENSE SAS, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 10-12, avenue de Messine, 75008 Paris, France, et enregistrée auprès du Registre du Commerce et de Sociétés de Paris (France) sous le numéro 497 768 614.

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire instrumentant par une copie de l'acte du Contrat de Cession de Créance.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à un million d'Euro (€ 1.000.000,-) représenté par huit cent mille (800.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cent (€ 1,25) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatorze mille Euro (€ 14.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: J. Schaeffer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007. Relation: LAC/2007/18189. — Reçu 9.875 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007111020/242/132.

(070126691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Eworks Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 74.961.

Par décision de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 3 septembre 2007 à 16.00 heures, il a été décidé de:

- accepter la démission de Monsieur Ferdinando Cavalli né le 26 juin 1963 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur.

- nommer comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 3 septembre 2007, Monsieur Andrea Castaldo, né le 20 mars 1979 à Pomigliano D'Arco en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant échéance à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2008.

- appeler aux fonctions de Président du Conseil d'Administration, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Sébastien Felici, né le 31 mai 1978 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORKS EUROPE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007111009/24/22.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI05136. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

HSBC AME (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 56.131.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un août.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

HSBC INVESTMENTS (FRANCE) (anciennement HSBC ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A.), société anonyme de droit français, dont le siège social est situé Immeuble Ile de France 4, Place de la Pyramide, La Défense 9, F-92800 Puteaux,

ici représentée par Madame Emmanuelle Schneider, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Puteaux, le 27 août 2007.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme HSBC AME (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.131, a été constituée sous la dénomination de SELECTION MULTI EURO CONSEIL S.A., suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 12 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 524 du 16 octobre 1996, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en adoptant la dénomination actuelle suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch en date du 30 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 596 du 2 août 2001.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cent vingt-trois mille neuf cent quarante six virgule soixante-seize euros (123.946,76 EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions entièrement libérées.

Que HSBC INVESTMENTS (FRANCE) prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire représentant l'intégralité du capital social de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Qu'après avoir lu et entendu les états financiers ledit rapport après avoir été paraphé ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au réviseur de la Société dissoute.

Que l'activité de la société a cessée et que l'actionnaire unique reprend à sa charge l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ainsi que tous les frais survenant après la liquidation de la Société; tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Qu'il a été procédé à la clôture et à l'annulation du registre des actions en présence du notaire instrumentant.

Qu'il a été procédé à la dissolution de la Société et à la clôture des comptes à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Schneider, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, Relation: LAC/2007/24989. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 12 septembre 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007111008/206/53.

(070126242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

New Energy XXI, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 87.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Pour NEW ENERGY XXI

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Racot / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007110875/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04758. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Parlay Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.785.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 3 août 2007 à 11.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l. RC B105.263 avec l'adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
2. La nomination de Mr Matthijs Bogers né in Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966 avec l'adresse professionnelle à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
3. La démission de LUXROYAL MANAGMENT SA, R.C. Luxembourg B57.636, avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
4. La nomination de Mr Cédric Raths, né in Bastogne, Belgique, le 9 avril 1974 avec l'adresse professionnelle à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
5. La démission de UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l., R.C Luxembourg B105.264, avec adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
6. La nomination de Ms Ana Dias, née in Rio de Moinhos, Portugal, le 12 juillet 1968 avec l'adresse professionnelle à 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de l'assemblée.
7. La reconduite du mandat de AUDEX S. à r.l. société de droit Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B64.276 et avec siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg en tant que Commissaire est acceptée.

Luxembourg, le 14 août 2007.

Pour PARLAY FINANCE COMPANY S.A.

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007110991/1084/35.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03266. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Tote Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.116.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the fifteenth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of TOTE INVESTMENTS HOLDING S.A., a Luxembourg «société anonyme», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register with the number B 98.116, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 24 December 2003, published in the «Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations» number 143 of 4 February 2004 (the «Company»).

There appeared:

The sole shareholder of the Company, «Mrs Tania Racy» residing at registered office at 197, rua Adolfo Tabacow, cep 01453, São Paulo, Brasil, represented by Mrs Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg duly authorised to act on behalf of Mrs Tania Racy by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole shareholder declared and requested the notary to act that:

I. - As it appears from the attendance list annexed to this deed to be registered with it, the 310 shares with a nominal value of EUR 100.- each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The sole shareholder resolves further that all the documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

III. - The Company, TOTE INVESTMENTS HOLDING S.A. with registered office 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies register under the number 98.116 has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 24 December 2003, published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» number 143 of 4 February 2004.

IV. - The corporate capital of the Company is fixed at EUR 31,000.- divided into 310 shares having a nominal value of EUR 100.- each, which is entirely subscribed and fully paid up.

V. - Mrs Tania Racy is the sole owner of all the shares of the Company.

VI. - Mrs Tania Racy, acting as the sole shareholder, approves the interim balance sheet of the Company as at 29 May 2007 attached hereto and declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

VII. - Mrs Tania Racy appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

Mrs Tania Racy, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company does no longer carry out any activity;

(ii) all rights, title, interest and obligations in an with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to Mrs Tania Racy, which has acknowledged and consented to this assignment;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to Mrs Tania Racy which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and Mrs Tania Racy, irrevocably undertakes to assume and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

VIII - Mrs Tarda Racy declares that the liquidation of the Company is closed.

IX. - Discharge is given to the directors of the Company:

- Mr Gérard Becquer, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mrs Marie-Hélène Claude, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
and

- Luiz Olavo Batista, residing at 1294 avenida Paulista, cep 01310 São Paulo, Brasil.

X. - The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at the former registered office of the Company, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

It has then been proceeded to the cancellation of the share register of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about Eur 1,200.- (one thousand two hundred Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quinze juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme TOTE INVESTMENTS HOLDING S.A. ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 98.116, constitué suivant acte reçu par le notaire Maître Joseph Elvinger instrumentant en date du 24 décembre 2003, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, n° 143 le 4 février 2004.

A comparu:

L'actionnaire unique de la société, Madame Tania Racy, résident au 197, rua Adolfo Tabacow, cep 01453, São Paulo, Brasil, représentée par Madame Flora Gibert juriste, résident au Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'actionnaire unique, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que les 310 actions représentant l'intégralité du capital social ayant une valeur nominale de 100,- EUR chacune, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II.- L'actionnaire unique renonce au droit de notification préalable à la présente réunion; il reconnaît avoir été informé à l'avance de l'ordre du jour et considère être valablement convoqué et par conséquent, accepte de délibérer et de voter sur tous les points de l'ordre du jour. L'actionnaire informe que toute la documentation présentée à la réunion a été mise à sa disposition pendant une période de temps suffisante lui permettant d'examiner chaque document attentivement

III.- La société TOTE INVESTMENTS HOLDING S.A., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 98.116, a été constituée suivant acte reçu le 24 décembre 2003, publié au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, n° 143 le 4 février 2004.

IV.- Le capital social de la société s'élève à EUR 31.000,- divisé en 310 parts ayant chacune une valeur nominale de 100,- EUR, intégralement libérées.

V.- Madame Tania Racy est la propriétaire unique de toutes les actions de la susdite société.

VI.- Madame Tania Racy, agissant en tant qu'actionnaire unique, approuve la situation comptable de la société au 29 mai 2007 et déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société avec effet immédiat.

VII.- Madame Tania Racy est nommée liquidateur de la Société et aura tous pouvoirs de signer, exécuter et de délivrer tout documents, de faire toute déclaration et tout ce qui est nécessaire ou utile afin de mettre en œuvre le présent acte.

Madame Tania Racy en sa capacité de liquidateur de la société, déclare que:

(i) la société n'effectue plus aucune activité

(ii) tous droits, titres, intérêts et engagement concernant les actifs existants de la Société, comme décrits en annexe A, sont assignés, transférés ou donnés à Madame Tania Racy, laquelle a reconnu et consenti le transfert;

(iii) tous droits, titres, intérêts et engagement concernant les passifs existants de la Société, comme décrits en annexe A, sont transférés ou donnés à Madame Tania Racy, laquelle a reconnu et consenti le transfert; toute dette concernant la clôture de la liquidation sera soumis à Madame Tania Racy, laquelle s'engage irrévocablement à payer toutes les charges liées à la liquidation de la Société.

VIII.- Madame Tania Racy déclare que la liquidation de la société est clôturée.

IX.- Décharge est donnée aux administrateurs de la société:

- Monsieur Gérard Becquer, resident au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- Madame Marie-Hélène Claude, résident au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg; and

- Luiz Olavo Batista, resident au 1294 avenida Paulista, cep 01310 São Paulo, Brasil.

X.- Les livres et documents de la société seront maintenus à l'ancien siège social de la société, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg pendant une période de 5 ans.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cent Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, Relation: LAC/2007/13740. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007110996/211/133.

(070126203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

BDM Technologies Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.794.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 août 2007 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

2. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
- Monsieur Rudy Ruggero Cereghetti, domicilié professionnellement au 16, Viale Stefano Franscini, CH-6904 Suisse.

Le commissaire aux comptes est STARNET S.A. avec siège social à 2, Via Calgari, CH-6902 Lugano

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007110998/693/26.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03603. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

SWAN Constellation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 124.395.

—
EXTRAIT

En date du 5 avril 2007 s'est tenue l'assemblée générale des associés de la société AV CONSTELLATION B.V., une private limited liability company, régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Locatellikade 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, Pays-Bas et inscrite à la Chambre de Commerce, Amsterdam, sous le numéro 34261911, étant associé unique de la Société, qui a modifié sa dénomination sociale de AV CONSTELLATION B.V. en SWAN CONSTELLATION B.V.

Dorénavant, l'associé unique de la Société aura la dénomination SWAN CONSTELLATION B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.
Pour SWAN CONSTELLATION II S.à r.l.
Signature
Avocat

Référence de publication: 2007110994/267/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04286. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

IIIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 78.864.

—
Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 août 2007

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la société LOUV S.à r.l, Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, représentée par son représentant permanent Madame Antonella Graziano, est élue Présidente du Conseil d'Administration.

La société LOUV S.a. r.l assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Statutaire de l'an 2012.

Certifié sincère et conforme

IIIT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007111028/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04835. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ICredpartner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 118.256.

—
EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales signé sous seing privé en date du 30 octobre 2006, entre:

1. La société IC HOLDING CAYMAN LIMITED, établie et ayant son siège social au P.O. Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

Et

2. La société ICGRedStone S.à r.l., établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Et

3. La société ICGSRedstone S.à r.l., établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Il en résulte ce qui suit:

La société IC HOLDING CAYMAN LIMITED, établie et ayant son siège social au P.O. Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

- déclare céder à la société ICGRedStone S.à r.l., établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

290 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- euros chacune de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ICredpartner S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.256.

- déclare céder à la société ICGSRedstone S.à r.l., établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

210 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- euros chacune de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ICredpartner S.à r.l. établie et ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.256.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICredpartner S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007111037/3258/34.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05733. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Oronat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 6, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 115.565.

L'an deux mille sept, le dix-sept juillet

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée MAGELUX S.A., immatriculée au R.C. Luxembourg B 55.541, avec siège social à L-5534 Remich, 23, rue Foascht,

ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Jérôme Fontaine, né à Chambray les Tours (France), le 19 décembre 1974, demeurant à F-37000 Tours, 85, rue du Commerce (France),

en sa qualité d'actionnaire unique de la société anonyme dénommée ORONAT S.A. établie et ayant son siège social au 109, Waistrooss à Remerschen, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n ° 115.565.

La société comparante a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la société ORONAT S.A. établie et ayant son siège social au 109, Waistrooss à Remerschen, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n ° 115.565.

ci-après nommée la «Société»,

a été constituée par acte du notaire Aloyse Biel en date du 11 avril 2006, publié au Mémorial C de 2006, page 57750.

- Que le capital social de la Société s'élève à EUR 32.000 (trente-deux mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 32 (trente-deux euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

- Que l'actionnaire unique, détenant l'intégralité du capital social de la société, est dûment représenté à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la société au 6, bld de la Foire à L-1528 Luxembourg, et modification subséquente de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 2. La société prend la dénomination de ORONAT S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Luxembourg.

2. Divers.

L'actionnaire unique siégeant en assemblée générale a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la société au 6, bld de la Foire à Luxembourg, et modifie en conséquence l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 2. La société prend la dénomination de ORONAT S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J. Fontaine, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, LAC/2007/19541. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007111038/208/47.

(070126780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Vemid Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 20.729.

L'an deux mille sept, le cinq septembre.

Par-devant Nous Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme VEMID FINANCE S.A., avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 20729, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 1983, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 277 du 17 octobre 1983, dont le capital social a été converti et augmenté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1074 du 13 juillet 2002, pour être porté à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cents cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Valérie Quiryne, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société VEMID FINANCE S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Discussion quant à la décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées ne varient par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société VEMID FINANCE S.A. et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne la société anonyme CONSEIL COMPTABLE S.A., avec siège social à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 48.015, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs Messieurs David Da Marco, Alain Lam et Bruno Bernaerts et Mademoiselle Carole Caspari ainsi qu'au commissaire aux comptes de la société à savoir la société FIDEI S.A. pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Braquet, A. Siebenaler, V. Quiryne, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007. Relation: LAC/2007/25695. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Frising.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007111023/242/61.

(070126742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Entreprise Générale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.769.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 août 2007

- La démission de Monsieur Carlo L.E. Pagani en tant qu'Administrateur de catégorie B est acceptée. Il est décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Certifié sincère et conforme

ENTREPRISE GENERALE S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2007111026/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04820. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Polonia Property II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 160.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 130.690.

—
In the year two thousand and seven, on the twenty-ninth of August.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

POLONIA PROPERTY FUND II LIMITED, a limited partnership registered under the laws of Guernsey, with registration number 46840 and having its registered office at Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, (the «Sole Shareholder»), hereby represented by Ms. Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of POLONIA PROPERTY II S.à.r.l. (the «Company»), a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.130690, under Luxembourg law by a deed drawn up on 11 July 2007, by M^e Joseph Elvinger, prenamed, not yet published in the «Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations» and whose articles of association (the «Articles») have not been amended since.

Hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 35,000.- (thirty-five thousand Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 125,000.- (one hundred twenty-five thousand Euros) to EUR 160,000.- (one hundred sixty thousand Euros) by creating and issuing three thousand five hundred (3,500) class «A» shares (the «Class A Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «B» shares (the «Class B Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «C» shares (the «Class C Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «D» shares (the «Class D Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «E» shares (the «Class E Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «F» shares (the «Class F Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «G» shares (the «Class G Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «H» shares (the «Class H Shares»); three thousand five hundred (3,500) class «I» shares (the «Class I Shares»); and three thousand five hundred (3,500) class «J» shares (the «Class J Shares»), having the same rights and obligations as the existing corresponding shares and having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each, by way of contribution in cash.

Subscription and payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to the ownership of each of the (i) three thousand five hundred (3,500) Class A Shares, (ii) three thousand five hundred (3,500) Class B Shares, (iii) three thousand five hundred (3,500) Class C Shares, (iv) three thousand five hundred (3,500) Class D Shares, (v) three thousand five hundred (3,500) Class E Shares, (vi) three thousand five hundred (3,500) Class F Shares, (vii) three thousand five hundred (3,500) Class G Shares; (viii) three thousand five hundred (3,500) Class H Shares, (ix) three thousand five hundred (3,500) Class I Shares and, (x) three thousand five hundred (3,500) Class J Shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, for a total amount of EUR 35,000.- (thirty-five thousand Euros), which have been fully paid up by contribution in cash, therefore the amount of EUR 35,000.- (thirty-five thousand Euros) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles order to reflect the decisions taken under the preceding resolutions and which shall read as follows:

« **Art. 5. Share capital (first paragraph).**

5.1 The share capital of the Company is fixed at one hundred sixty thousand Euros (EUR 160,000.-) divided into the following classes of shares (the «Classes of Shares» and each a «Class of Shares»):

- a. Sixteen thousand (16,000) class «A» shares (the «Class A Shares»);
- b. Sixteen thousand (16,000) class «B» shares (the «Class B Shares»);
- c. Sixteen thousand (16,000) class «C» shares (the «Class C Shares»);
- d. Sixteen thousand (16,000) class «D» shares (the «Class D Shares»);
- e. Sixteen thousand (16,000) class «E» shares (the «Class E Shares»);
- f. Sixteen thousand (16,000) class «F» shares (the «Class F Shares»);
- g. Sixteen thousand (16,000) class «G» shares (the «Class G Shares»);
- h. Sixteen thousand (16,000) class «H» shares (the «Class H Shares»);
- i. Sixteen thousand (16,000) class «I» shares (the «Class I Shares»); and
- j. Sixteen thousand (16,000) class «J» shares (the «Class J Shares»).

each with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present Articles, each (hereafter together referred to as the «Shares»). The holder(s) of the Shares is/are referred to as the «Shareholder (s)».

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept le vingt-neuf août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

POLONIA PROPERTY FUND II LIMITED, un limited partnership, immatriculé selon les lois de Guernsey sous le numéro 46840 et ayant son siège social à Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, (l'«Associé Unique»), ici représentée par Mme Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'Associé Unique, agissant en qualité d'associé unique de POLONIA PROPERTY II S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.130690, et constituée sous le droit luxembourgeois en vertu d'un acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, précité, le 11 juillet 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations et dont les statuts (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis;

Adopte ici les résolutions suivantes conformément à l'article 13 des Statuts de la Société:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 35.000,- (trente-cinq mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 125.000,- (cent vingt-cinq mille Euros) au montant de EUR 160.000,- (cent soixante mille Euros) par la création et l'émission de 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «A» (les «Parts Sociales de Catégorie A»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «B» (les «Parts Sociales de Catégorie B»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «C» (les «Parts Sociales de Catégorie C»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «D» (les «Parts Sociales de Catégorie D»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «E» (les «Parts Sociales de Catégorie E»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «F» (les «Parts Sociales de Catégorie F»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «G» (les «Parts Sociales de Catégorie G»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «H» (les «Parts Sociales de Catégorie H»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «I» (les «Parts Sociales de Catégorie I»), 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de catégorie «J» (les «Parts Sociales de Catégorie J»), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes correspondantes et ayant une valeur nominale de EUR 1,- (1,- Euro) chacune, par apport en numéraire.

Souscription et libération

L'Associé Unique déclare souscrire à la propriété de chacune des (i) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie D, (v) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie H, (ix) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie I, (x) trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Catégorie J, ayant une valeur nominale de EUR 1,- (1,- Euro) chacune, les libérer entièrement moyennant apport en numéraire d'un montant total de EUR 35.000,- (trente-cinq mille Euros), de sorte que la somme de EUR 35.000,- (trente-cinq mille Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts afin de refléter les décisions prises dans les précédentes résolutions, lequel sera rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social. (premier paragraphe).**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cent soixante mille Euro (EUR 160.000,-) divisé en différentes catégories de Parts Sociales qui sont les suivantes (les «Catégories de Parts Sociales» et chacune une «Catégorie de Parts Sociales»)

- a. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «A» (les «Parts Sociales de Catégorie A»),
- b. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «B» (les «Parts Sociales de Catégorie B»),
- c. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «C» (les «Parts Sociales de Catégorie C»),
- d. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «D» (les «Parts Sociales de Catégorie D»),
- e. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «E» (les «Parts Sociales de Catégorie E»),
- f. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «F» (les «Parts Sociales de Catégorie F»),
- g. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «G» (les «Parts Sociales de Catégorie G»),
- h. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «H» (les «Parts Sociales de Catégorie H»),
- i. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «I» (les «Parts Sociales de Catégorie I»),
- j. Seize mille (16.000) parts sociales de catégorie «J» (les «Parts Sociales de Catégorie J»),

ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-), chacune et ayant les droit et obligations tels que définis par les présents Statuts (définies ci-après les «Parts Sociales»). Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après le(s) «Associé (s)»».

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, est évalué à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, dont le notaire connaît le nom de famille, prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2007, Relation: LAC/2007/24502. — Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007111034/211/145.

(070126762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

IIIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 78.864.

—
- La société LOUV S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée Administrateur en date du 8 juin 2006 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Madame Antonella Graziano comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2012.

- La société EFFIGI S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, nommée Administrateur en date du 8 juin 2006 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Monsieur Philippe Stanko comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2012.

- La société FIDIS S.à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.312, nommée Administrateur en date du 8 juin 2006 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Madame Chantal Mathu comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 16 août 2007.

Certifié sincère et conforme

IIIT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007111030/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04838. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Tancrede S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.958.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit et maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007111029/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01659. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Qosimo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.080.800,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 130.315.

In the year two thousand seven, on the 13th of September.

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

QOSIMO HOLDINGS (C) LIMITED, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walter House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Companies under number 183981, here represented by Mr Christopher Jenner, employee, with professional address at 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Such appearing person has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of QOSIMO INVESTMENTS S.à r.l, having its registered office at 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Münsbach (the «Company»), registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 130.315, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated June 29, 2007, not yet published and which articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary on August 16, 2007 not yet published.

II. The Company's share capital is currently set at nine hundred ten thousand eight hundred Euro (EUR 910,800.-) represented by nine hundred ten thousand eight hundred (910,800) without nominal value.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by one hundred seventy thousand Euro (EUR 170,000.-) to raise it from its current amount of nine hundred ten thousand eight hundred Euro (EUR 910,800.-) to one million eighty thousand eight hundred Euro (EUR 1,080,800.-) by creation and issuance of one hundred seventy thousand (170,000) new shares, with the same rights and obligations than the existing shares and without nominal value to be fully paid up.

Second resolution

Intervention - Subscription - Payment

QOSIMO HOLDINGS (C) LIMITED, aforementioned, declared through its representative to subscribe to the one hundred seventy thousand (170,000) newly issued shares without nominal value and fully paid up in the total amount of one hundred seventy thousand Euro (EUR 170,000.-) by contribution in cash.

The amount of one hundred seventy thousand Euro (EUR 170,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Third resolution

Thereafter the sole shareholder resolved to amend Article 6 of the articles of association, to give it the following content:

« **Art. 6.** The share capital is set at one million eighty thousand eight hundred Euro (EUR 1,080,800.-) represented by one million eighty thousand eight hundred (1,080,800) shares without nominal value».

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the share capital increase are estimated at € 2,991.62.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

QOSIMO HOLDINGS (C) LIMITED, une société constituée sous les lois des Iles Caïman, dont le siège social est situé à Walter House, 87 Mary Street, George Town, Grande Caïman KY1-9001, Iles Caïman, représentée par M. Christopher Jenner, employé, résidant au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Lequel comparant, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le comparant est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de QOSIMO INVESTMENTS S.à r.l., ayant son siège social au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, («la Société»), constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 juin 2007, pas encore publié, inscrit au registre de commerce et des sociétés, section B sous le numéro 130.315 et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant le 16 août 2007, pas encore publié.

II. Le capital social de la Société est fixé à neuf cents dix mille huit cent Euros (EUR 910.800,-) représenté par neuf cent dix mille huit cents (910.800) parts sociales sans valeur nominale.

III. La comparante a demandé au notaire instrumentant de constater les décisions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société de cent soixante-dix mille Euros (EUR 170.000,-) pour le porter de son montant actuel de neuf cent dix mille huit cents Euros (EUR 910.800,-) à un million quatre-vingt mille huit cents Euros (EUR 1.080.800,-), par la création et l'émission de cent soixante dix mille (170.000) nouvelles parts sociales, jouissant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et sans valeur nominale, qui seront entièrement libérées.

Deuxième résolution

Intervention - Souscription - Libération

QOSIMO HOLDINGS (C) LIMITED, précitée, a déclaré par son représentant, souscrire aux cent soixante dix mille (170.000) nouvelles parts sociales sans valeur nominale, pour un montant total de cent soixante dix mille Euros (EUR 170.000,-) par apport en espèces.

Le montant de cent soixante dix mille Euros (EUR 170.000,-) a été intégralement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Troisième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à un million quatre-vingt mille huit cents Euros (EUR 1.080.800,-) représenté par un million quatre-vingt mille huit cents (1.080.800) parts sociales sans valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de € 2.991,62.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Münsbach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: C. Jenner, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2007, Relation: EAC/2007/11023. — Reçu 1.700 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007111031/272/100.

(070126753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Technology Capital Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 75.059.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007111024/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01661. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Partnair Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.314.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 avril 2007

- Les mandats d'Administrateur des sociétés FINDI S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, MADAS S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A. Société Anonyme, avec siège social 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme

PARTNAIR LUXEMBOURG S.A.

LOUV S.à r.l. / FINDI S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Référence de publication: 2007111021/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04826. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Dr. Koch Investment und Beteiligung Holding SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 48.540.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 juillet 2007

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Renouvellement de mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans:

- 1) Gerd Dieter Bauer, demeurant au 11, rue Bertololy, F-67510 Lembach;
- 2) Brigitte Bauer, demeurant au 4, Vogelsangstrasse, D-67433 Neustadt;
- 3) Gerd Karl Bauer, demeurant au 26, Im Meisental, D-67433 Neustadt.

Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

- 1) Carlo Wetzel, demeurant professionnellement au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Pour extrait

FIDUCIAIRE FORIG SC/FIDUFISC SA

Signature

Référence de publication: 2007111039/4906/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03610. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

White Castle Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 76.345.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007111036/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02780. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Spirit of Paintings S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 116.443.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 30 juillet 2007

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Karel Heeren de son poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juillet 2007.

2) L'Assemblée décide de nommer au poste d'administrateur de la société Madame Catherine Lhoir, née le 28 novembre 1965 à Arlon (Belgique) et demeurant au 14, square du Hunnebour, B-6700 Arlon (Belgique) avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SPRIT OF PAINTINGS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007111033/3258/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

SPCP Luxembourg II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.483.

—
RECTIFICATIF

Extrait des résolutions de l'associé unique du 5 janvier 2007

Suite à une erreur matérielle, il a été publié dans l'extrait des résolutions de l'associé unique enregistré sous la référence L070020040.04 en date du 7 février 2007, que M. Jean Baptiste Brekelmans a été nommé «Gérant B» de la société.

Il faut lire «Gérant».

Luxembourg, le 31 août 2007.

H.-P. Schut.

Référence de publication: 2007111017/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04833. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Adlershofer S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.758.

—
EXTRAIT

En date du 4 septembre 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Joost Tulkens, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 1^{er} août 2007.
- M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée.
- Mlle Sandra Calvaruso, avec adresse professionnelle au 65, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007111044/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05682. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

SWG International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.662.

—
Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007111043/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02797. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

ICredpartner S.à r.l. & Cie SECS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.700,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 118.525.

—
EXTRAIT

Suite à un contrat de cession de parts sociales signé sous seing privé en date du 31 octobre 2006, entre:

1. La société ICGRedStone S.à r.l, établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.
Et
2. La société ICredpartner S.à r.l, établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
Et
3. La société ICGSRedstone S.à r.l, établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Il en résulte ce qui suit:

La société ICGRedStone S.à r.l, établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
- déclare céder à la société ICredpartner S.à r.l, établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

7 parts sociales d'une valeur nominale de 1,- euro chacune de la société en commandite simple de droit luxembourgeois ICredpartner S.à r.l & Cie SECS établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.525.

- déclare céder à la société ICGSRedstone S.à r.l, établie et ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

2 parts sociales d'une valeur nominale de 1,- euro chacune de la société en commandite simple de droit luxembourgeois ICredpartner S.à r.l & Cie SECS établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.525.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICredpartner S.à r.l. & Cie SECS

Signature

Référence de publication: 2007111035/3258/32.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05735. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

B.U.G. Investment und Beteiligung Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5570 Remich, 23, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 48.638.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2007

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Renouvellement de mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans:

- 1) Gerd Dieter Bauer, demeurant au 11, rue Bertololy, F-67510 Lembach;
- 2) Brigitte Bauer, demeurant au 4, Vogelsangstrasse, D-67433 Neustadt;
- 3) Gerd Karl Bauer, demeurant au 26, Im Melsental, D-67433 Neustadt.

Renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans:

- 1) Carlo Wetzel, demeurant professionnellement au 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pour extrait

FIDUCIAIRE FIDUFISC SA

Signature

Référence de publication: 2007111042/4906/23.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03612. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Soleil International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 58.345.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007110599/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03958. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070126734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2007.